



Conseil de sécurité

Distr. générale
17 décembre 2019
Français
Original : anglais

Lettre datée du 16 décembre 2019, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Président de la Commission de consolidation de la paix

La Commission de consolidation de la paix souhaite attirer l'attention du Conseil de sécurité sur les priorités suivantes en matière de consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Ces priorités découlent des travaux qu'elle a menés ces dernières années dans les sous-régions et pays concernés, en collaboration avec le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel et le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale et conformément aux résolutions [1645 \(2005\)](#) et [2282 \(2016\)](#) du Conseil de sécurité et aux déclarations [S/PRST/2017/2](#) et [S/PRST/2018/3](#) du Président du Conseil de sécurité.

Elle a ainsi organisé un certain nombre de débats régionaux, thématiques et axés sur les pays, ainsi que des visites dans la région effectuées par les présidents, les vice-présidents et les présidents de formations de la Commission depuis 2017. Dans toutes ces activités, la Commission s'est concentrée sur l'appui à l'appropriation nationale de la consolidation de la paix et du maintien de la paix, en s'attachant en particulier à mobiliser les pays de la région et les acteurs sous-régionaux, dont la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel), l'Union du fleuve Mano, la Commission du bassin du lac Tchad et la Banque africaine de développement. Sur la base de ces activités, la Commission formule les observations suivantes :

Des progrès considérables ont été accomplis dans la consolidation et le maintien de la paix dans la région, en particulier grâce à des élections et des passations de pouvoir pacifiques en Sierra Leone et au Libéria, au règlement pacifique de la crise en Gambie et au succès des transitions des missions de maintien de la paix au Libéria et en Côte d'Ivoire. La Commission se félicite du rôle important joué par le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel dans l'appui à ces efforts, en partenariat avec les acteurs régionaux. Lors de la récente visite de la Commission dans les pays de l'Union du fleuve Mano, le Gouvernement sierra-léonais s'est déclaré prêt à se retirer de l'ordre du jour officiel de la Commission en reconnaissance des progrès accomplis par son pays dans la consolidation et le maintien de la paix.

De graves problèmes subsistent dans la région, notamment la détérioration de la sécurité et de la situation humanitaire dans certaines parties de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel, l'augmentation des déplacements, les inégalités sociales et économiques, la dégradation de l'environnement, les risques transfrontaliers, dont la présence de groupes armés illégaux et de groupes terroristes, le trafic d'armes légères et de petit calibre, les tensions accrues entre bergers et agriculteurs du fait de la transhumance, le niveau élevé du chômage des jeunes, les effets néfastes des changements



climatiques et le manque d'égalité femmes-hommes. Il s'agit là de défis complexes qui exigent d'adopter une approche globale pour s'attaquer aux causes profondes des conflits au Sahel et en Afrique de l'Ouest, prévenir une nouvelle escalade des conflits et construire et maintenir la paix. Les approches régionales doivent être renforcées, en accordant une attention particulière aux défis transfrontaliers et à la nécessité de renforcer la coopération avec les partenaires régionaux. En outre, le contexte et les défis propres à chaque pays doivent être pris en compte afin que la communauté internationale puisse mieux soutenir les efforts de consolidation de la paix menés au niveau national.

Par son rôle fédérateur, la Commission a contribué à mobiliser un appui à la mise en œuvre de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, en collaboration avec les pays sahéliens, le G5 Sahel, l'Union africaine, l'Union européenne et d'autres organisations régionales et internationales. Les échanges qu'ils ont eus avec la Commission ont été l'occasion pour les pays de la région de demander aux partenaires internationaux de les aider davantage à relever les défis auxquels ils sont confrontés, tels que la nécessité de financer de façon durable les actions qui bénéficient directement aux populations concernées, et d'améliorer la coordination des efforts internationaux.

Plusieurs États Membres ont demandé le renforcement de la coordination entre les diverses initiatives locales, nationales, régionales et internationales, et notamment l'alignement d'une stratégie régionale d'ensemble sur les priorités nationales en matière de consolidation de la paix. Il importe de noter qu'aucune entité n'a l'autorité et la capacité de coordonner l'application de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel par l'intermédiaire des équipes de pays et des bureaux régionaux des Nations Unies dans la région. Par ailleurs, il ne faut pas oublier que, comme le stipule la Charte des Nations Unies, le Conseil de sécurité est responsable au premier chef du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Néanmoins, le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel soutient les efforts de consolidation de la paix faisant le lien entre différents piliers.

Sur la base de ces observations, la Commission de consolidation de la paix, dans le cadre de son rôle consultatif auprès du Conseil de sécurité, souhaite donner les conseils suivants sur le rôle que peut jouer le Bureau :

- Le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest pourrait favoriser une collaboration plus intégrée et à l'échelle du système portant sur les menaces actuelles et nouvelles, notamment en participant à l'analyse des risques, à un tour d'horizon prospectif et à l'élaboration de stratégies, ce qui pourrait contribuer à une approche intégrée et transversale avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies dans la région ;
- Le Bureau pourrait soutenir le renforcement de la coordination et des partenariats avec les acteurs nationaux et régionaux de la sous-région, notamment la CEDEAO, le G5 Sahel, l'Union du fleuve Mano, la Commission du bassin du lac Tchad et la Banque africaine de développement ;
- Le mandat du Bureau pourrait donner la priorité à l'appui à une participation significative des femmes et des jeunes aux processus politiques et à la consolidation de la paix dans la région.

La Commission de consolidation de la paix pourrait aider le Bureau, en application de son mandat, de la manière suivante :

- Soutenir l'accent mis sur les approches transfrontalières et régionales, dont le partage des enseignements tirés des programmes du Fonds pour la consolidation de la paix ;

- Organiser à New York des débats sur les sujets concernés, en insistant sur la coordination, et établir des passerelles entre les organes compétents ;
- Servir de plateforme aux partenaires internationaux et aux autres parties prenantes afin d'échanger des informations et de coordonner les activités, de mobiliser l'attention internationale et de réunir des ressources ;
- Renforcer la collaboration avec les partenaires de développement et les institutions financières internationales à l'appui de la consolidation de la paix et du maintien de la paix ;
- Poursuivre le dialogue avec les pays concernés d'Afrique de l'Ouest et du Sahel, notamment le Burkina Faso, la Gambie, la Guinée-Bissau et le Libéria ;
- Formuler des avis à la demande du Conseil de sécurité avant les prochains renouvellements de mandat au Mali et en Guinée-Bissau.

D'une manière générale, ce que fait la Commission de consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest et au Sahel est un exemple concret de la coopération étroite et efficace avec le Bureau que le Conseil de sécurité avait encouragée dans la déclaration de son président, [S/PRST/2017/2](#). La Commission demeure déterminée à continuer d'appuyer le rôle central du Bureau en contribuant à la coordination et à la cohérence des efforts visant à respecter les priorités de consolidation et de maintien de la paix dans la région, et à poursuivre une coopération étroite avec les autres acteurs clés présents dans la région, notamment le G5 Sahel, l'Union africaine, l'Union européenne, la Communauté des pays de langue portugaise et d'autres organisations régionales et internationales.

Le Président de la Commission
de consolidation de la paix
(*Signé*) Guillermo **Fernández de Soto**
